Distribution publique de l'énergie

Modifié le 05/12/24

Depuis le 1er janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie gère les services publics locaux de distribution de l'énergie.

Distribution publique de chaleur

La Métropole Rouen Normandie a aujourd'hui en charge huit réseaux de chaleur publics, dont 6 sont gérés sous la forme de délégations de service public (3 délégataires : CORIANCE, DALKIA et ENGIE COFELY) et 2 sont gérés par la Régie publique de l'énergie calorifique, créée le 1er janvier 2018. En 2017, ces réseaux ont délivré 320 000 MWh de chaleur aux abonnés, soit l'équivalent de 32 000 équivalents logements. 61% de cette chaleur (soit 322 869 kWh) provient d'une énergie renouvelable ou de récupération (ENR&R).

Énergie principale	**Réseau**	**Date de création**	**Mode de gestion**	**Délégataire** *(société dédiée)* **ou exploitant**	**Taux ENR&R***
Biomasse	Mont-Saint-Aignan	1959	DSP	CORIANCE *(Mt-St-Aignan Énergie Verte)*	66%
	Canteleu	1975	DSP	DALKIA *(Canteleu Énergie)*	73%
	Rouen Grammont	2008	DSP	DALKIA *(Rouen Grammont Énergie)*	87%
	Maromme	2012	DSP	COFELY *(Maromme Bio Énergie Services)*	92%
UIOM*	Rive gauche		Régie	COFELY	86%
	Branche "Petit Quevilly"	*1975*			*68%*
	Branche "Grand Quevilly"	*2013*			*100%*
Géothermie	Rouen Luciline	2013	DSP	COFELY *(Rouen Luciline Énergies Nouvelle)*	81%, chiffre atteint une fois totalement constru
	Elbeuf - quartier Franklin	1992	Régie	CRAM	100%

Énergie principale	Réseau	Date de création	Mode de gestion	Délégataire *(société dédiée)* ou exploitant	Taux ENR&R***
Gaz**	Petite Bouverie	1961	DSP	DALKIA *(Réseau Petite Bouverie)*	-

**Chaleur de récupération issue de l'incinération des ordures ménagères (Unité de valorisation énergétique VESTA)*
*** Biomasse à partir de 2020*
**** Énergie renouvelable et de récupération*

Il existe également sur le territoire deux réseaux privés, qui ne sont pas gérés par la Métropole : le réseau Martainville, alimenté par le CHU (gaz naturel) et le réseau du Château Blanc à Saint-Etienne du Rouvray, géré par l'ASL du Château Blanc (biomasse).

Distribution publique d'électricité

Depuis le 1er janvier 2017, la Métropole gère directement sur l'ensemble de son territoire, sauf pour la commune d'Elbeuf-sur-Seine gérée par la Régie d'Électricité d'Elbeuf (REE). les contrats de concession de distribution publique d'électricité concédés à EDF pour la fourniture d'électricité aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV) et Enedis pour la gestion du réseau public de distribution.

Les contrats de concession de la Métropole Rouen Normandie ont été renouvelés en 2022 pour 20 ans. Un nouveau contrat de concession avec EDF et Enedis a été établi. Il prévoit sur cette durée 260 millions d'euros d'investissement en particulier pour moderniser le réseau de distribution d'électricité, afin de maintenir la qualité de fourniture et notamment la durée moyenne annuelle de coupure en deçà de 30 minutes.

Les travaux prévus doivent permettre d'accompagner le défi de la transition énergétique du territoire et son adaptation au changement climatique.

La Métropole et Enedis ont signé une convention quinquennale relative à la transition social-écologique. Cette dernière permet à la concession de distribution publique de la Métropole de participer au financement, à hauteur de 300 000 euros par an. Ces actions contribuent à la mise en œuvre du volet "Energie" du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la Métropole et aux actions d'Énergies Métropole, le service public de la transition énergétique sur son territoire.

Distribution publique de gaz

Parmi les 71 communes du territoire de la Métropole, 59 sont desservies par un réseau public de distribution de gaz.

Dans le détail :

- 58 communes bénéficient d'un réseau de distribution de gaz naturel (Méthane) délégué à GRDF,
- La commune d'Yville-sur-Seine est desservie par un réseau de distribution public de Propane concédé à PRIMAGAZ.

Table des matières